



Amour, mensonges et communication: la politique genevoise vue par Bertrand Reich, président du PLR

S'intéresser au cas Pierre Maudet commande d'aller frapper à la porte de ce PLR genevois qui a exclu son ancien champion. Entretien avec le président du parti, Bertrand Reich, dont on comprend bien qu'il n'accorde plus aucun crédit au conseiller d'Etat démissionnaire et qu'il a déjà tourné la page. Il ne fait d'ailleurs aucune mention du candidat indépendant dans son livre paru en janvier. Mais les allusions abondent.

13 février 2021, Marc Guéniat

Un «Abécédaire politique». Voilà ce qui a occupé Bertrand Reich durant le premier semi-confinement. 59 ans, aimant les livres et la moto, l'avocat et président du PLR genevois publie ce petit ouvrage, alimenté de ses réflexions personnelles sur l'action politique, sa mécanique, ses travers, ses difficultés. Il emprunte en certaines occasions des chemins détournés pour livrer le fond de sa pensée. La brutalité de la politique? Cherchez sous W comme Wikipédia ou S comme Shakespeare. On sera aussi surpris aux rubriques Hasard, Rêves, Amour ou Tolérance.

Mais les principales leçons qu'il tire de son expérience politique sont à découvrir aux chapitres Communication, Mensonges ou Intérêt général. Sans oublier Parti et Echec. Sur fond d'élection complémentaire au Conseil d'État, Heidi.news l'a interviewé en prenant parfois la liberté de choisir d'autres mots que les siens pour rebondir sur l'actualité. Il s'en félicite, parce qu'il souhaite que ses lecteurs s'approprient cet abécédaire, édité par Slatkine et illustré par Pécut. Pierre Maudet n'est pas une seule fois mentionné dans ses 111 pages, mais son ombre est perceptible à plusieurs reprises.

Heidi.news – Commençons par réécrire l'histoire, avec U comme uchronie. Durant les années 1960, le parti radical genevois (PRG) a été sanctionné par l'électorat. D'après vous, est-ce plutôt dû à son opposition au droit de vote des femmes ou à la chute de Pierre Jaccoud, l'enfant prodige à qui l'on prêtait un destin fédéral?

Bertrand Reich: Pierre Jaccoud, c'est la tragédie personnelle d'un notable, découlant de sa vie personnelle [il sera condamné pour meurtre]. Cette affaire rappelle que les êtres humains sont faillibles. Sur le vote des femmes, c'était évidemment une erreur de s'y opposer, et j'observe que les jeunes radicaux y étaient favorables. A l'origine, le PRG était un parti révolutionnaire. Au fil du temps, il a été parfois conservateur à force de promouvoir son passé. Ça ne vend pas du rêve aux jeunes générations. Un parti est un instrument qui doit au moins évoluer en parallèle avec la société, et idéalement être un facteur de progrès.

En 2019, le PLR a perdu des plumes aux élections fédérales et municipales. Est-ce dû à l'affaire Maudet ou à sa position opportuniste et peu crédible sur le climat?

Je ne suis pas d'accord avec votre dernière remarque. La préoccupation environnementale a de longue date existé au sein du PLR genevois et été notamment portée par des personnalités comme Claude Haegi, qui a initié la renaturation des cours d'eau, ou Monique Bauer-Lagier, anti-nucléaire convaincue. Cette position a en revanche été peu communiquée. Cela dit, la vague verte a emporté tout le pays en 2019 et, à Genève, le PLR est le parti qui y a le mieux résisté. Numériquement, il demeure de loin le premier parti du canton. On verra surtout si le thème du climat comme priorité absolue résiste à la crise économique majeure que nous traversons.

Et le cas Maudet?

Il a eu un impact, mais on ne peut pas pour autant lui imputer entièrement ces échecs. Lors des élections fédérales, on a constaté un désamour du PLR, marqué par une forte abstention de son électorat. Le message qu'on a abondamment reçu était le suivant: tant que Pierre Maudet est membre, je ne vote plus PLR.

Sous P comme parti, vous dites que le président est celui qui assume les insuccès et distribue les félicitations en



cas de victoire. Laquelle des deux positions sera la vôtre au soir du 7 mars?

Je souhaite que nous fassions une campagne digne, utile, claire, et dont nous puissions être fiers. C'est le cas à mes yeux et quoiqu'il arrive, je remercierai Cyril Aellen pour son courage et sa droiture. Une victoire signifierait figurer parmi les deux premiers.

Cyril Aellen a dit qu'il se retirerait du 2e tour s'il n'était pas dans le duo de tête. N'est-il pas de votre responsabilité – une valeur chère au PLR – de faire en sorte que Pierre Maudet ne soit pas réélu?

Ce n'est pas ma vision de la politique. Ma responsabilité est que Cyril Aellen figure dans le duo de tête à l'issue du 1er tour. Si le peuple préfère adouber Pierre Maudet, il fait un choix et on ne joue pas avec ça. En outre, si le peuple n'est pas convaincu au 1er tour, il ne le sera pas davantage au 2e. Ce qui m'intéresse avant tout, c'est le sort de notre République, pas le destin d'une personne en particulier.

Cyril Aellen est issu des milieux immobiliers alors que l'État s'attelle à limiter les expulsions de locataires. Il est un apôtre de l'orthodoxie budgétaire, alors que l'État multiplie les dépenses pour limiter les effets de la crise. Est-il bien l'homme de la situation? Peut-il incarner votre A pour Amour?

Il a des positions claires, c'est un fait. Il ne veut pas que l'État emprunte pour assurer ses dépenses courantes; c'est comme dans un ménage, ça ne peut pas fonctionner. S'il s'est régulièrement opposé à des budgets qui ne respectaient pas la rigueur nécessaire, il a approuvé le budget 2021, car il sait que l'État doit soutenir l'économie pour sauver les emplois. Lui-même patron d'une PME qu'il a fondée, il connaît les difficultés que traversent les entreprises. Cyril Aellen est surtout un homme de parole, une qualité qui devrait aller de soi en politique. Il est pour moi A comme Admiration. Quant aux milieux immobiliers, ils sont plus diversifiés que ne le suggère votre question. Par ailleurs, en matière de bail, l'essentiel de la législation relève du droit fédéral: on peut donc faire toutes les propositions démagogiques que l'on veut, ce n'est pas à Genève que ces choses se règlent.

Dans votre abécédaire, vous vous placez au-dessus de la mêlée politique pour en décrypter le fonctionnement. Sauf, paradoxalement, sous I comme Intérêt général, où vous écrivez: «Les tribunaux s'essaient parfois à évoquer l'intérêt prépondérant qu'il y a à garantir un plafond de loyer». 78% de locataires, ce n'est pas prépondérant?

Je cherchais un exemple pour illustrer la difficulté de définir un intérêt général et je n'en ai pas trouvé d'autre aussi parlant. Le logement social correspond à un besoin réel à mes yeux, dont la nécessité n'est pas remise en cause. Mais je conteste que le plafonnement du loyer constitue l'intérêt prépondérant de la population dans son ensemble. Cela me navre que l'on semble considérer la qualité d'un logement uniquement en fonction d'un loyer à la pièce, et donc uniquement en lien avec un nombre formel de pièces et aucunement avec sa surface réelle, ses qualités spatiales, sa luminosité naturelle, son emplacement ou encore ses prolongements extérieurs. Ce critère n'est pas absurde, mais il est insuffisant et peu réfléchi. Un appartement, c'est bien davantage qu'un plafond, des murs et un nombre de pièces. Enfin, l'intérêt général, c'est un peu une tarte à la crème. Ici, on parle de l'intérêt d'une partie de la population, en rien illégitime, mais qui ne prend pas en compte celui de la classe moyenne, laquelle s'est donc résolue à traverser la frontière pour acquérir un bien.

La classe moyenne, c'est aussi une tarte à la crème. Comment la définissez-vous?

En 2018, le salaire genevois médian était établi à 7'500 francs par mois. La classe moyenne est celle qui perçoit entre 60% et 150% de ce salaire médian, soit un revenu compris entre 4'500 et 11'250 francs par mois. Cela ne dit toutefois rien du pouvoir d'achat effectif, qui dépend du nombre de personnes vivant de ce revenu.

Sous C comme Communication, il est difficile de ne pas songer à Pierre Maudet: «Les effets d'annonce fonctionnent (...) les postures conquérantes, les déclarations fracassantes font leur effet, assurant audience et



relais». Pensez-vous que la presse soit en partie responsable de la démesure, l'hubris dont il a été atteint?

Personnaliser telle ou telle caractéristique n'est pas le sens de mon livre, que j'ai écrit à titre personnel, et je ne souhaite pas le rattacher à une personne en particulier. La presse a le devoir d'informer et le privilège de choisir ses sujets. Le problème survient quand toute la presse traite du même sujet. En cette période de pandémie, il lui est apparemment très difficile de parler d'autre chose que du Covid-19. Quant au fonctionnement de Pierre Maudet, je ne crois pas que la presse ait de responsabilité. Sa fragilité, c'est de n'avoir fait que de la politique.

Pour communiquer, il faut avoir un message à faire passer. Quel était le vôtre lorsque vous avez envahi l'espace public, à quelques semaines des élections fédérales, avec un Christian Lüscher tout sourire nous souhaitant un bel été?

Ce clin d'œil ne devait durer que quelques semaines, mais s'est prolongé près de deux mois à cause du creux de l'été. Ce n'était rien de plus qu'un coup de communication et certainement pas un programme. Les campagnes d'automne débutent toujours à la rentrée de septembre; avant cela, il ne sert à rien de parler de son programme. En tout cas, cela montre bien que la communication ne suffit pas...

Dans un article consacré à Pierre Maudet, Heidi.news a déjà parlé de votre M comme Mensonges. Parlons plutôt de mendicité. Ou plutôt de son interdiction, portée par le parti libéral. L'esprit libéral que vous invoquez se traduit-il par cette loi inique, inutile, inefficace et coûteuse?

Quand les gens n'ont plus rien, ils sont amenés à mendier pour se nourrir. L'État ne peut pas l'interdire. La mendicité est la marque d'un échec de l'Etat qui doit interpeller la société. Il suffit de relire Les Misérables, avec la condamnation au bagne de Jean Valjean pour un vol de pain. Cependant, il existe une industrie de la mendicité, une organisation, et c'est très préoccupant. Des enfants sont exploités, des démarches agressives sont organisées. C'est cela qui a amené cette loi.

Cette loi n'a rien fait pour lutter contre les réseaux. Il existe une disposition contre la traite des êtres humains, qui est bien plus sérieuse qu'une amende infligée dans la rue...

A posteriori, on peut évidemment soutenir que cette loi aurait pu être rédigée différemment. Mais elle répondait à l'époque au souhait, légitime, d'une partie de la population et des commerçants, de ne pas à avoir à subir les demandes insistantes de personnes, voire de groupe de personnes, ayant parcouru des milliers de kilomètres pour récolter de l'argent. La Cour européenne des droits de l'homme a reconnu qu'il était admissible de réglementer la mendicité. Le problème survient lorsque la loi s'applique de manière indifférenciée.

Sous K comme Képi, vous dites en substance que la peur du gendarme est le début de la sagesse. Le PLR soutient la répression des abus dans l'aide sociale, mais beaucoup moins celle de la fraude fiscale ou de la corruption internationale. Ce n'est donc pas grave?

Le K est une lettre compliquée, offrant peu de choix... Ma confiance en l'être humain n'est pas absolue, mais attentive. Quand il y a des règles, il faut donner à l'Etat les moyens de les faire respecter. Mais l'équilibre est subtil entre sanctionner les tricheurs et laisser l'économie fonctionner ou respecter la vie privée des individus.

Avec W comme Wikipédia, vous écrivez que la crainte qu'inspire le tribunal de l'opinion pousse des personnes de qualité à renoncer à s'engager en politique. Il n'y a plus que des médiocres et des durs à cuire?

Dès lors qu'on est un élu, même modeste, la violence peut être terrible, dans la presse comme sur les réseaux sociaux. C'est évident que cela dissuade. Il faut des êtres sensibles mais pas fragiles ou peu adeptes des passes d'armes; cela exclut bon nombre des personnes qui auraient envie de contribuer au bien commun, et la capacité

[Lire en ligne](#)Ordre: 844003
N° de thème: 844.003Référence: 79800982
Couverture Page: 4/4

de le faire. Je le regrette.

S comme Shakespeare: vous mentionnez l'amour, la trahison, le pouvoir, l'hypocrisie et la fourberie. Lequel des personnages du dramaturge incarne Pierre Maudet?

Je n'ai pas envie de parler de lui. De toute manière, on ne peut pas résumer une personne à une seule dimension. Chacun a sa part d'ombre et de lumière.

Pourquoi avez-vous écrit ce livre?

J'ai toujours adoré écrire, même si c'est le premier ouvrage qui est publié. J'ai eu du temps libre au cours de l'année 2020, à raison des effets de la pandémie et je l'ai mis à profit. J'imaginai ce livre comme l'amorce d'échanges. Et j'apprécie que les personnes se l'approprient, par exemple en se demandant, comme vous, quel mot ils auraient choisi et m'en fassent part, ou contestent tel ou tel point de vue, voire en partageant certains. Par ailleurs, l'impossibilité d'organiser des séances publiques, comme nous l'avions imaginé avec l'illustrateur Pecub, est décevante, parce qu'elle ne permet pas d'offrir à ce livre la présence publique souhaitée. L'impact est matériellement limité pour moi qui suis avocat; tel n'est évidemment pas le cas pour les personnes qui, en ce moment, devraient vivre de leurs seuls talents d'artistes. Nous sommes collectivement en train de tuer la culture vivante, même si ce n'est pas l'objectif poursuivi. Il a fallu des semaines de pression pour que le Conseil fédéral parle de culture plutôt que de loisirs dans ses conférences de presse. Cela montre que tout le monde ne partage pas l'idée qu'une société sans culture n'est pas envisageable.



Bertrand Reich, une lecture de la politique et de ses rouages | Keystone-ATS / Martial Trezzini